

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du 24 juin 2020 (voté au CE du 30/11/2020)

Membres présents :

- Monsieur Damien GANIER, Proviseur, Président du C.E.
- Monsieur Patrick COMOY, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
- Madame Florence PASQUIERS, Directrice Administrative et Financière
- Monsieur Nicolas MINEUR, Proviseur-Adjoint
- Monsieur Guy RAPP, Directeur de l'Ecole primaire
- Monsieur Manolis ALISSAVAKIS, Directeur du lycée SH
- Madame Nora ATHANASIOU, Conseillère Principale d'Éducation
- Madame Héléne PAPATHANASSIOU, Directrice-Adjointe du collège SH
- Madame Ioanna SAVVINIDOU, Directrice-Adjointe du lycée SH

- *Personnalités invitées (en visioconférence)*

- Madame Nelly MULLER, Conseillère Consulaire
- Madame Chantal PICHARLES, Conseillère Consulaire
- Monsieur Alkis LORANTOS, Vice-président du CVC SF
- Madame Françoise DESCHAMPS, Conseillère consulaire
- Monsieur Basile DELIVORIAS, Conseiller consulaire
- Monsieur TURELLIER Pierre-Yves, Attaché de Coopération Educative

- *Membres élus représentant les personnels enseignants-d'éducation-ATOSS*

- Madame Claire LEBON, représentante des enseignants du 1^{er} degré (SE-UNSA)
- Madame Annie TERZIAN, représentante des enseignants du 1^{er} degré
- Madame Sophie ROUSSELOT, représentante des enseignants du 1^{er} degré (SNUIPP-FSU)
- Madame Maryse FRAYSSEIX, représentante des enseignants du 2nd degré
- Monsieur Gilles PORTIER, représentant des enseignants du 2nd degré (SNES-FSU)
- Madame Caroline CAPSALAS, représentante des enseignants du 2nd degré (SNES-FSU)
- Madame Irène ANTONOPOULOU, représentante des enseignants de la section SH
- Monsieur Georges GEORGANTAS, représentant des enseignants de la section SH
- Monsieur François VIDECOQ, représentant des personnels ATOSS
- Madame Anne-Christine DENJEAN, représentante des personnels d'éducation

- *Membres élus représentant les parents d'élèves-élèves*

- Madame Anne-Sophie LAMBLIN, représentante des parents (APE-SF)
- Monsieur Theophanis ANGELOPOULOS, représentant des parents (APE-SF)
- Monsieur Georgios TSELENTIS, représentant des parents (SH)

Membres excusés :

- Madame Céline PENDARIES, Consule de France
- Monsieur Constantin BOUBOUKIS, Directeur du collège SH
- Madame Mari LAVRENTIADOU, Représentante des parents d'élèves SH

Le quorum étant atteint, Monsieur GANIER, Proviseur, déclare ouvert le cinquième Conseil d'Établissement de l'année scolaire 2019-2020 à 17h.

Présentation de l'ordre du jour

Secrétaire de séance : Mme ATHANASIOU

1. Approbation du compte-rendu du CE du 1^{er} juin 2020 (vote)
2. Point sur la structure 2020-2021, les effectifs de la rentrée et sur les recrutements
3. Carte des emplois des résidents (rentrée 2020), vote
4. Programme du parcours avenir en 2020-2021
5. Point sur le projet immobilier
6. Travaux de l'été 2020
7. Bilan de l'année 2019-2020
8. Admission en non-valeur
9. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du CE du 01/06/2020

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité avec les quelques modifications demandées :

Par Mme PICHARLES :

- Point 3 : Carte des emplois en recrutement local

au lieu de : " Mme PICHARLES propose que l'on déclare un profil défini pour le poste "

reformulation : " Mme PICHARLES pense qu'il serait nécessaire de préciser tous les besoins afin de définir le poste."

- Point 5 : Questions diverses

au lieu de : Mme PICHARLES rappelle que la commission des bourses aide les familles françaises avec les bourses COVID. En revanche elle informe le CE qu'elle a voté au CA de l'AEFE contre l'aide France Trésor en direction des familles non françaises, ne sachant pas si cette subvention sera un don ou un prêt avec un taux d'intérêt. M. GANIER confirme que l'établissement ne demandera pas d'aide tant qu'il ne connaîtra pas les termes exacts de cette aide.

reformulation : " Mme PICHARLES rappelle que la commission des bourses vient de se tenir pour l' aide aux familles françaises.

Lors du précédent CE, il a été prévu qu'un vote permettrait d'ouvrir la possibilité aux familles qui le souhaitent de faire don de la réduction de 10% dans le but d'aider les familles non-françaises financièrement fragilisées. Elle informe de son refus de vote argumenté lors du CA de l'AEFE où il fallait se prononcer sur le dispositif d'avances de trésorerie aux établissements du réseau (avance France Trésor à l'AEFE). Il lui semblait difficile de voter sans savoir si cette aide prendrait la forme d'une subvention ou d'un prêt remboursable sur deux ans. Comment les établissements pourraient-ils s'engager à rembourser, tout en n'augmentant pas les droits de scolarités et sans réduction de personnels ? L'établissement va-t-il demander une aide ? M. GANIER confirme que l'établissement ne demandera pas d'aide tant qu'il ne connaîtra pas les termes exacts de cette aide. "

Par Mme LEBON :

Page 6, texte à ajouter suite à la question de Mme LAMBLIN :

" Claire LEBON rappelle que si les enfants sont à l'école un jour sur deux, les enseignants eux y sont chaque jour, amputer les vacances d'octobre n'est pas possible. En ce qui concerne l'organisation de l'année suivante, les équipes y réfléchissent déjà. Dans cette éventualité, il est d'autant plus regrettable que les deux jours de prérentrée demandés n'aient pas été validés. "

Par Mme VALLET :

Demande de correction à la page 6 dans la réponse de M. GANIER à sa question sur la notation des spécialités des 1ères : " Monsieur le Proviseur avait ajouté à sa réponse, que ce problème de notation serait soulevé lors du conseil pédagogique qui devrait se réunir en fin d'année. "

Nombre de votants : 22

0 contre - 2 abstentions - 20 pour

2-3. Structure 2019/2020, les effectifs de la rentrée et les recrutements / Carte des emplois des résidents

M. GANIER présente la structure prévisionnelle à la date du jour, celle-ci sera sujette à modifications d'ici la rentrée. Il faut compter sur une augmentation des effectifs d'environ 120 élèves, ce qui va entraîner une organisation pédagogique plus contrainte, notamment sur l'enseignement secondaire de la section française avec l'organisation de la réforme du Baccalauréat qui nécessite l'utilisation d'un plus grand nombre de salles de classes.

DIVISIONS		Effectifs SF	Effectifs SH			
6	MATERNELLE	117				
5	CP	112				
6	CE 1	127				
4	CE 2	98				
5	CM 1	90				
5	CM 2	141				
	Sous total élémentaire	568				
5	6ème	125			DIV	El/classe
4	5ème	113	A' Γυμνασίου	96	4	24,00
4	4ème	110	B' Γυμνασίου	87	4	21,75
4	3ème	110	Γ' Γυμνασίου	79	3	26,33
	Sous total collège	458	Sous total Γυμνάσιο	262		
4	2nde	101	A' Λυκείου	73	3	24,33
3	1ère	87	B' Λυκείου	73	3	24,33
4	Term	108	Γ' Λυκείου	73	3	24,33
	Sous total lycée	296	Sous total Λύκειο	219		
	Sous total secondaire	754	Sous total SH	481		
	Total SF	1439	Total SH	481	Total LFHED	1920

L'augmentation des effectifs entraîne la création d'une classe de 6^{ème} supplémentaire et d'une classe de CM2.

M. PORTIER demande s'il y a des pertes entre le CM2 et la 6^{ème}.

M. GANIER répond que non précisément par rapport à l'annonce d'une ouverture de classe due également à l'arrivée de familles extérieures.

Mme ROUSSELOT demande si à cette date avancée il est encore possible de donner une place à des demandes en priorité 1 alors que des P2, P3, P4 ont déjà admis plus tôt.

M. GANIER répond qu'il est délicat de dire à des familles déjà acceptées qu'elles ne pourraient plus l'être. C'est à l'établissement de faire l'effort d'accueillir prioritairement les dernières familles qui se présentent avec un statut P1.

M. PORTIER rappelle que depuis 10 ans les effectifs sont en forte augmentation.

Mme PICHALES demande s'il est possible que les nouvelles familles soient aussi inscrites à Thessalonique.

M. GANIER : il semble compliqué de proposer le secondaire à d'autres familles en priorité 1, mais la réflexion est encore possible pour le primaire.

M. COMOY : Thessalonique fait partie du réseau MLF, l'école est homologuée et c'est une possibilité à étudier.

M. RAPP : rappelle qu'il y a peu de familles du Liban avec des fratries sur le primaire et le secondaire et des projets d'installation à Athènes. Les P5, P6 ont été orientées vers les écoles satellites.

M. VIDECOQ : L'augmentation des effectifs pose la question des sanitaires et des espaces collectifs déjà saturés.

Personnels enseignants Secondaire :

- Histoire-Géographie OIB : M. GANIER signale qu'un support de professeur résident a été demandé en CA. Il s'agit d'un poste plus difficile à pourvoir en contrat local en raison des spécificités et du niveau d'exigence. Le Directeur de l'AEFE n'a pas refusé mais l'AEFE doit aussi faire face aux conséquences économiques de la situation sanitaire.

M. PORTIER confirme l'exigence de ce poste. M. PORTIER rappelle que la demande d'ouverture de poste avait été exprimé plus tôt dans l'année et est surpris de ce report préjudiciable à la section. Il demande au Proviseur ce qui l'a fait changer d'avis.

M. GANIER répond qu'il faut savoir tenir compte du contexte. Demander l'ouverture de poste, à une époque où il s'agissait davantage d'obtenir l'assurance que le Lycée ne perdrait pas de poste de résident devenu vacant, n'aurait pas été très adroit. C'est pourquoi le Proviseur a préféré différer la demande d'ouverture d'un poste de Résident à un moment plus neutre en terme d'incidence budgétaire.

M. ANGELOPOULOS soutient cette initiative.

M. GANIER rappelle la bienveillance de l'AEFE envers le LFH et explique que le contexte économique pourrait aussi nous conduire à demander la transformation d'un poste de résident dès que l'opportunité se présentera.

M. ANGELOPOULOS espère qu'il s'agira d'une création et non d'une transformation.

M. GANIER espère aussi que l'augmentation des effectifs et la bonne santé financière du LFHED plaide en faveur de l'établissement pour l'aider à pérenniser cette section.

Nombre de votants : 22

0 contre - 0 abstention - 22 pour

Divers recrutements devront être effectués pour absorber l'augmentation des effectifs.

M. GANIER explique qu'entre les départs à la retraite, la création de groupes disciplinaires supplémentaires liés à la réforme du Baccalauréat et un nombre d'heures supplémentaires devenues difficiles à supporter pour certaines disciplines, des créations de bloc de moyens provisoires sous forme de postes à temps partiels sont nécessaires.

Mathématiques 18h pour compléter les services

Nombre de votants : 22

0 contre - 8 abstentions - 14 pour

Lettres Modernes : 9h

SES : 10h

Nombre de votants : 22

0 contre - 0 abstention - 22 pour

Sciences Physiques (Ajout après le CE)

12h

Augmentations de volume horaire qui feront l'objet d'avenants aux contrats :

La Direction du lycée explique également qu'elle a reçu plusieurs personnels pour actualiser des temps de travail dont on constate avec le temps qu'ils génèrent régulièrement des heures supplémentaires par rapport à la quotité de départ figurant sur le contrat des personnels concernés. Ainsi la direction a proposé aux intéressés de relever le niveau de quotité sur leur contrat pour les sécuriser dans l'emploi.

L'Aide de Laboratoire passe de 34h à 40h.

La REAB (Personne ressource pour élèves à besoin particulier) passe de 23h à 35h. M. PORTIER demande s'il s'agit d'un temps complet. Mme PASQUIERS répond qu'un temps complet est de 40h.

Secrétaire chargée des Inscriptions : de 10h à 25h

Le Proviseur précise que ces ajustements de quotité ont été discutés avec les personnes concernées qui ont pu en toute confiance faire état de la réalité de leur charge de travail.

Divers remplacements à effectuer : Histoire-géographie, Anglais, Français, Agent de laboratoire, Infirmier, Grec moderne.

D'autres fonctions dans les services ont également fait l'objet de remplacements et donc de recrutement :

- Mme Angélique DETSIKA remplace Mme Hélène SOULIOTIS (départ en retraite) au Secrétariat Intendance et

- M. Adonis TSANGOURIS remplace Mme Angélique DETSIKA au poste de CPE Auxiliaire.

Départ annoncé de Mme Virginie WILSCH à l'Infirmier. M. GANIER et Mme PASQUIERS en profitent pour saluer l'excellent travail des infirmiers pour assurer la réouverture de l'établissement.

Départs à la retraite : Hélène SOULIOTIS au Secrétariat Intendance, M. Philippe MANUEL en Histoire géographe, de Mme Zeta PETRIDOU Grec au primaire. Mme PASQUIERS remercie ces 3 personnels pour leur implication tout au long des nombreuses années passées au LFH.

M. PORTIER s'interroge sur la création d'un poste en communication.

M. GANIER précise qu'il s'agit de vacations pour aider Mme VASSILAKI sur plusieurs sujets et pour venir également en soutien de la préparation des 40 ans.

M. PORTIER s'interroge sur l'importance que la communication prend pour un établissement scolaire.

M. GANIER répond que la communication est importante car nous sommes en concurrence avec d'autres établissements scolaires ; le Proviseur rappelle également que l'Agence incite fortement à développer l'image des établissements français à l'étranger dans ce contexte des offres d'éducation concurrentielles, et que soigner sa communication au sens large fait également partie de l'identité d'un établissement.

4. Programme du Parcours Avenir

Pas de point à ce sujet.

5. Point sur le projet immobilier

M. GANIER a évoqué le besoin en CA du 22 juin 2020.

Par conséquent Messieurs GANIER et MINEUR réfléchissent à un allongement des horaires ou une occupation des salles de la SH après le départ des élèves qui finissent plus tôt.

Mme ROUSSELOT : les salles de la SH n'ont pas été utilisées alors qu'elles étaient libres ? M. PORTIER précise que parfois des salles réservées SH n'étaient pas occupées.

Mme ROUSSELOT et M. PORTIER : demandent si une délocalisation de certains élèves est prévue à la rentrée comme l'IFA ou ailleurs.

M. COMOY rappelle que la législation sur les structures d'accueil scolaire est assez contraignante.

M. GANIER répond que pour la rentrée ce n'est pas prévu et qu'il souhaite la participation des divers membres de la communauté scolaire pour travailler sur plusieurs projets. L'échéance est plutôt à envisager dans 3-4 ans.

Mme ROUSSELOT : peut-on envisager une solution provisoire avant ?

M. GANIER étudie des solutions intermédiaires. Le confinement a considérablement ralenti les initiatives qu'il comptait prendre au cours de cette année pour avancer sur cette question.

6. Travaux été 2020

Mme PASQUIERS présente les travaux envisagés pour les vacances d'été :

Rénovation de 5 salles du primaire, les dernières à faire. Pas d'autre projet pour des raisons de trésorerie et de temps.

Mme PASQUIERS remercie M. VOGEL pour son aide précieuse dans la gestion des travaux.

7. Bilan de l'année 2019-2020

3 visites importantes :

- M. Pierre MOSCOVICI, Commissaire européen aux affaires financières
- M. Christophe-André FRASSA, Sénateur des français à l'étranger
- M. Olivier BROCHET, Directeur de l'AEFE.

COVID 19 : La situation sanitaire a eu impact sur l'ensemble de la société et a conduit l'établissement prendre en compte les difficultés rencontrées par les familles (financier, matériel numérique), à se concentrer sur le renforcement du niveau de sécurité sanitaire dans l'optique d'une réouverture de l'établissement, et à réfléchir à l'amélioration de la réponse pédagogique au problème du confinement. Une réflexion sera menée sur l'équipement en outils numériques afin d'être mieux préparé à un éventuel nouvel épisode de confinement.

M. VIDECOQ soulève également la question de la mobilisation du personnel d'accueil à la loge pour filtrer les entrées conformément aux mesures sanitaires mises en place au LFH.

M. GANIER reconnaît que c'est une conséquence nécessaire de la crise qu'il faut surmonter, mais c'est aussi ce que les usagers attendent de nous ; Il ajoute qu'il faut se féliciter de la réactivité de l'établissement et de l'absence de cas de contamination depuis la réouverture de l'établissement.

Le confinement en Grèce et à travers le monde a conduit à entraîné la modification des conditions d'examen, et M. GANIER remercie M. MINEUR et les enseignants pour leur investissement dans un temps resserré pour concrétiser la délivrance du Baccalauréat pour nos élèves.

M. MINEUR fait un retour sur les résultats du Bac :

95% de réussite à l'issue des épreuves du 1^{er} groupe.

TL : 83% de mentions, 100 % de réussite

TES : 79% de mentions, 2 élèves au rattrapage

TS : 82% de mentions, 1 élève ajourné, 1 élève au rattrapage

8. Admission en non-valeur

Mme PASQUIERS rappelle les conditions d'une admission en non-valeur et précise qu'elle a reçu 3 certificats d'irrecouvrabilité pour des familles non solvables pour un montant de 11 161.38€, ce qui veut dire que l'établissement ne pourra pas récupérer les sommes dues.

Le coût des démarches de recouvrement auprès de l'avocat du lycée et des huissiers est important.

Nombre de votants : 22

0 contre - 2 abstention - 20 pour

9. Questions diverses

Mme LAMBLIN : Avez-vous eu le temps de faire un bilan Parcoursup ?

M. MINEUR n'a pas encore eu le temps mais pas de retour négatif, 1 élève plus en difficulté en ES et plus accompagné par son PP.

Mme SAVVINIDOU précise que les 16 élèves de la SH qui ont candidaté ont eu des réponses positives. Ceci ne veut pas forcément dire que 16 élèves iront en France si parmi ceux-là certains préfèrent étudier en Grèce en fonction de leur résultat aux Panhellinies.

Mme LAMBLIN : La comparaison avec l'an dernier a-t-elle été faite en termes de mentions au baccalauréat et sur les notes du bac de français ?

M. MINEUR a eu les résultats du baccalauréat hier soir à 22h, il comparera ultérieurement.

M. GANIER rappelle les conditions particulières cette année et explique que les comparaisons se feront à priori dans l'intérêt des élèves.

Pour le bac de français, M. MINEUR a fait toutes les remontées et n'a pas encore de retour sur les notes qui seront attribuées en commission d'harmonisation.

M. MINEUR précise que le jury d'harmonisation du DNB a eu lieu aujourd'hui avec 100 % de réussite et les mentions seront communiquées le 1^{er} juillet.

M. TSELENTIS demande où nous en sommes du projet Grec + mené cette année avec 10 élèves de CP.

M. RAPP a fait le bilan avec les enseignantes de grec avec lesquelles il a convenu de travailler en septembre (profil des élèves, sorties possibles du parcours, contenus pédagogiques, contraintes matérielles et de personnel). Malheureusement l'année a été particulière mais le projet ne sera pas abandonné, il faudra travailler sur les points évoqués ci-dessus.

M. TSELENTIS demande à ce que l'engagement des familles soit reconnu en évitant une augmentation des frais d'écolage l'an prochain.

M. GANIER ne peut pas s'engager sur une réponse sans faire prendre de risque financier à l'établissement.

M. PORTIER rappelle l'investissement des enseignants ... voir CR Mme CAPSALAS ... les augmentations ont été inférieures aux recommandations de l'AEFE et les salaires des enseignants n'ont pas pu être augmentés pendant 10 ans.

M. GANIER précise qu'il vaut mieux de petites augmentations régulières que de grosses augmentations ponctuelles.

M. ANGELOPOLOUS note des divergences entre les rapports d'opportunités et les déclarations de M. PORTIER.

M. GANIER rappelle la situation de la crise financière en Grèce pendant laquelle le LFH a réussi à ne pas baisser les salaires comme cela a largement été le cas dans le pays. M. GANIER rappelle aussi les spécificités du réseau AEFÉ. Certains établissements en gestion directe ont été victimes de dérives inflationnistes.

Les parents d'élèves soulèvent l'inquiétude quant à la rentrée si la situation sanitaire devait impliquer de la continuité pédagogique et demandent à ce que celle-ci soit mieux coordonnée. Mme LEBON revient sur le refus de l'AEFE de nous accorder un 2^{ème} jour de pré rentrée à consacrer à ce sujet. Mme ANTONOPOULOU rappelle que l'homogénéité n'existe pas dans l'absolu de par la relation individualisée entre un professeur et ses élèves.

Monsieur GANIER remercie Mme PASQUIERS pour le travail accompli pendant les 5 années passées dans l'établissement. Mme PASQUIERS répond qu'elle a beaucoup apprécié de travailler au LFHED, avec toute la communauté éducative et entourée d'équipes exceptionnelles.

Le CE s'achève à 20h autour du verre de l'amitié.

La secrétaire de séance

Nora ATHANASIOU

Le Proviseur, Président du CE

Damien GANIER